

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
MONTBENOIT LE 7 JUILLET 2011**

L'an deux mille onze, le sept juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric BOURDIN, Maire.

Etaient présents : tous les membres du Conseil en exercice sauf Monsieur BEL Philippe, excusé.

Secrétaire de séance : Thierry DUBOZ

COMPTE RENDU REUNION P.L.U. :

M.le Maire fait un bref compte rendu de la réunion d'information qui s'est tenue dernièrement à Ville du Pont, à l'instar de M. SALMON de la DDT du Russey et en présence des 5 communes du syndicat, concernant l'élaboration d'un document de planification de l'urbanisme de type P.L.U., plus ou moins commun, couvrant les communes du syndicat.

Un plan intercommunal ne peut s'appliquer que pour un EPCI, soit la communauté de communes, ce qui n'est pas le cas ici.

Un PLU intercommunal n'est donc pas réalisable en l'état, mais une concertation commune est possible.

M. SALMON doit chiffrer le coût d'une étude.

Le projet d'une carte communale est soumis par un adjoint. A débattre lors d'une prochaine réunion.

PRIX DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT POUR 2011 :

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter le prix de l'eau et assainissement pour 2011, soit :

- part fixe par habitation : 65 Euros,
- part variable selon relevé du compteur d'eau : 2 Euros/m3.

Pour rappel, redevance « Lutte contre la pollution » de l'Agence de l'eau : 0,168 Euros/m3 (délibération déjà prise).

Dans le cadre de la mise en conformité des compteurs, le changement de ces derniers sera à la charge de la commune à compter de l'automne.2011 Le conseil décide donc d'instaurer un contrat de maintenance des compteurs communaux : ce dernier sera facturé à hauteur de 10 Euros par an dès son changement.

Un appel d'offres sera fait pour les compteurs.

TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT :

Une rencontre doit avoir lieu avec la commune d'Hauterive à l'automne concernant la protection des captages d'eau.

Un curage du réseau eaux usées au lotissement Champ de la Chapelle a été réalisé par la Société Gaz et Eau.

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la Sous-Préfecture concernant un litige portant sur un problème d'assainissement soulevé par M. BARTHOD-MICHEL J

TRAVAUX ROUTES FORESTIERES :

Des travaux de terrassement et d'aménagement des pistes forestières doivent être entrepris à l'automne. L'ONF a demandé des devis à plusieurs entreprises. La SARL JACQUET et l'entreprise ISABEY ont répondu. Montant des devis :

- SARL JACQUET : 4 476,00 Euros HT,
- Entreprise ISABEY : 3 113,00 Euros HT

Le conseil, à l'unanimité, décide de retenir le devis de l'entreprise ISABEY pour effectuer les travaux. Une convention de maîtrise d'oeuvre est également signée avec l'ONF.

- QUESTIONS DIVERSES :

- Délibération est prise concernant le paiement des indemnités aux personnes ayant effectué la mise sous plis aux dernières élections cantonales.
- Les plannings pour les tours de garde à l'Abbaye et pour l'arrosage des fleurs sont établis.
- M. NICOD H., adjoint, fait part du projet de maison de la Communauté de Communes du Canton. (site pour l'accueil du projet). La commune a fait acte de candidature par courrier du 21 juin dernier. Quatre autres communes ont également fait une proposition à la Communauté de Communes.
- Certificat administratif et délibération sont pris pour passer des travaux en régie en investissement (travaux effectués par l'employé communal sur l'aire de jeux).
- M. le Maire donne lecture d'un courrier de la commune d'Hauterive-la-Fresse dans lequel elle demande une participation financière à hauteur de 50 % pour des travaux à réaliser sur le « Pont de Montbenoît » situé au ¾ sur la commune de Montbenoît (environ : 4000 Euros). Le conseil demande un temps de réflexion avant de se prononcer.
- Le conseil prend connaissance du permis de construire de M. L. FAIVRE (construction de garages).
-Concernant le projet d'aménagement du centre-bourg, une réunion s'est tenue fin juin avec les services du CAUE, STA et DDT. Une autre rencontre est prévue fin Août.

La séance est levée à 22h45

Le Maire,
F. BOURDIN